

**Formation intra :**

Nous contacter pour en définir le contenu et la durée.

**Formation inter :**

• Durée **4 jours**

• Intervenants :

**Claude VOLKMAR** Directeur général

**Natalia BREYSSE** Conseillère technique

**Olivier DUCHOSAL** Juriste, Conseiller technique

• Tarif des formations inter (dans les locaux du CREAI) :

**380 €/ personne / jour**. Réduction de 30 % à partir du 2<sup>ème</sup> participant du même établissement

• Contact :

**Sabrina HLILLOU** Assistante pôle formation

s.hlilou@creai-ra.org

téléphone : 04 72 77 76 22 / télécopie : 04 78 37 03 38

formation.conseil@creai-ra.org

PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET ÉVALUATION

## Mettre en place un **dispositif institutionnel** d'analyse, de traitement et de **prévention des** **maltraitements** et de **promotion de la bientraitance**

FORMATIONS

*Cette formation est réalisable en intra / inter*

**CONTEXTE**

**La prévention et le traitement des maltraitements nécessitent des apports théoriques et des méthodologies de mise en œuvre d'outils pérennes qui permettent d'identifier et d'analyser les situations, de les prévenir et de les traiter dans le respect des acteurs concernés.**

**Plus largement, la promotion de la bientraitance devient une préoccupation partagée qui a fait l'objet de recommandations de bonnes pratiques professionnelles par l'ANESM qui tend à impliquer tous les niveaux d'organisation et de pratiques de l'établissement ou du service et qui fait, donc, partie intégrante de la qualité.**

**OBJECTIFS****Identifier les sources de la maltraitance et les situations à risques de maltraitance**

- Comprendre les sources sociales, institutionnelles et individuelles de la maltraitance.
- Sensibiliser à la diversité des représentations sociales et intimes de ce qui « fait violence ».
- Identifier et nommer les situations de violences vécues par les professionnels et les usagers et les situations à risque de maltraitance propres aux accompagnements médico-sociaux.
- Comprendre la dimension systémique des sources de maltraitance et de violence.
- Savoir repérer les signes précurseurs des violences et des maltraitements actifs ou passives.

**Les aspects juridiques de la maltraitance**

- Appréhender les aspects juridiques de la maltraitance.
- S'approprier les notions de responsabilité civile, pénale, administrative et professionnelle.
- Connaître les risques réglementés et non réglementés, l'obligation de moyens et de résultats.
- Connaître les modalités de signalement et savoir signaler à bon escient.

**Mettre en place un dispositif de traitement des maltraitements et de promotion de la bientraitance**

- Repérer les pratiques de gestion collective des situations de violences et les réponses institutionnelles à organiser.
- Développer une attention à la qualité des relations entre les professionnels.
- Acquérir les concepts et définitions de la bientraitance et de ses champs d'application.
- Définir une éthique éducative de la réduction des violences institutionnelles et de la promotion de la bientraitance.
- Identifier les conditions et les supports d'un dispositif institutionnel durable de gestion de la violence institutionnelle et de promotion de la bientraitance : diagnostic, veille, traitement, prévention.